



TARIFICATION DES HONORAIRES



Barème appliqué depuis le 1^{er} Avril 2022

IMMEUBLES A USAGES D'HABITATION TERRAINS LOCAUX FONDS DE COMMERCE

HONORAIRES AGENCES (charges vendeurs ou acquéreurs)

Prix du bien	Honoraires TTC mandat simple	Honoraires TTC mandat exclusif
Jusqu'à 4 999 €	25 %	25 %
De 5 000 € à 19 999 €	3 000 €	3 000 €
De 20 000 € à 39 999 €	4 000 €	4 000 €
De 40 000 € à 59 999 €	5 000 €	5 000 €
De 60 000 € à 79 999 €	7 000 €	7 000 €
De 80 000 € à 99 999 €	8 000 €	8 000 €
De 100 000 € à 149 999€	8 %	8 %
De 150 000 € à 199 999€	7 %	7 %
Plus de 200 000 €	6%	6%
Plus de 500 000 €	5%	4%
Plus de 1 000 000 €	4%	3%

HONORAIRES DE LOCATION

Pour les prestations suivantes : recherche du locataire, visites du bien, établissement du contrat de location TTC :

- A la charge du propriétaire : 3€/m²
- A la charge du locataire : 3€/m²

Pour les prestations suivantes : états des lieux TTC :

- A la charge du propriétaire : 3€/m²
- A la charge du locataire : 3€/m²

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion sont :

- De 1 à 3 lots : 7,5 % TTC hors assurance
- De 4 à 7 lots : 6,5 % TTC hors assurance
- 8 lots et plus : 6 % TTC hors assurance